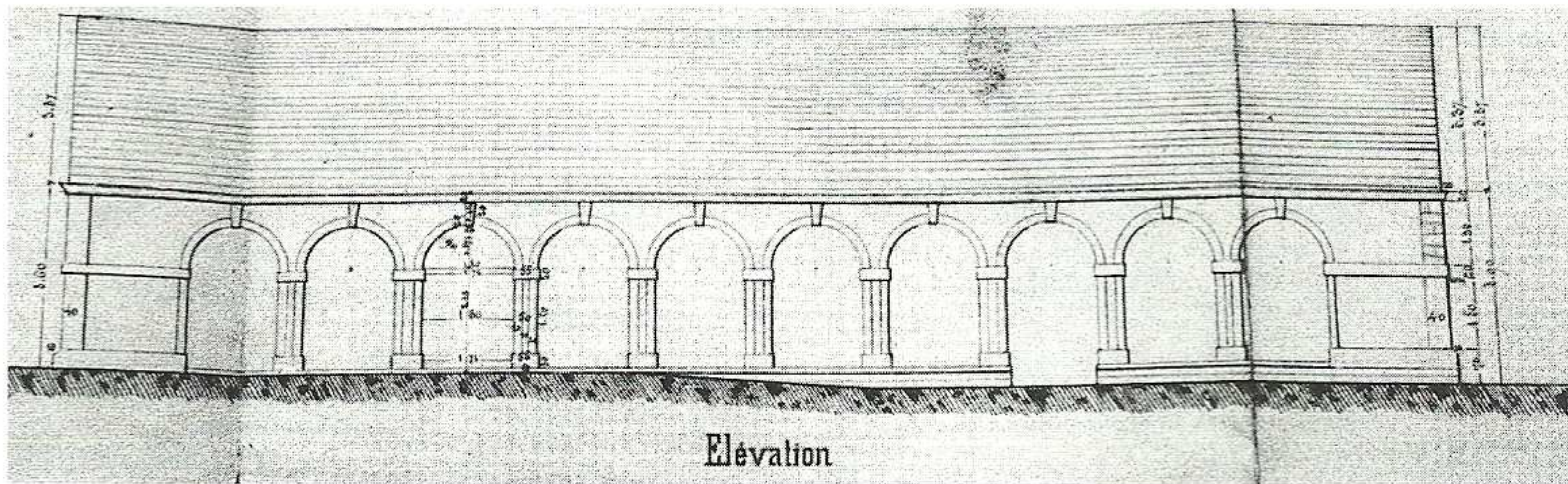


Le lavoir municipal



Plan extrait des archives départementales.

Petite histoire d'un lavoir

Témoins d'une époque où l'eau n'arrivait pas sur l'évier de chaque maison, les lavoirs municipaux font partie du patrimoine du siècle finissant. Fleurey-sur-Ouche possédait le sien, de fort belle allure, en contrebas du pont de l'Ouche, sur la rive droite de la rivière.

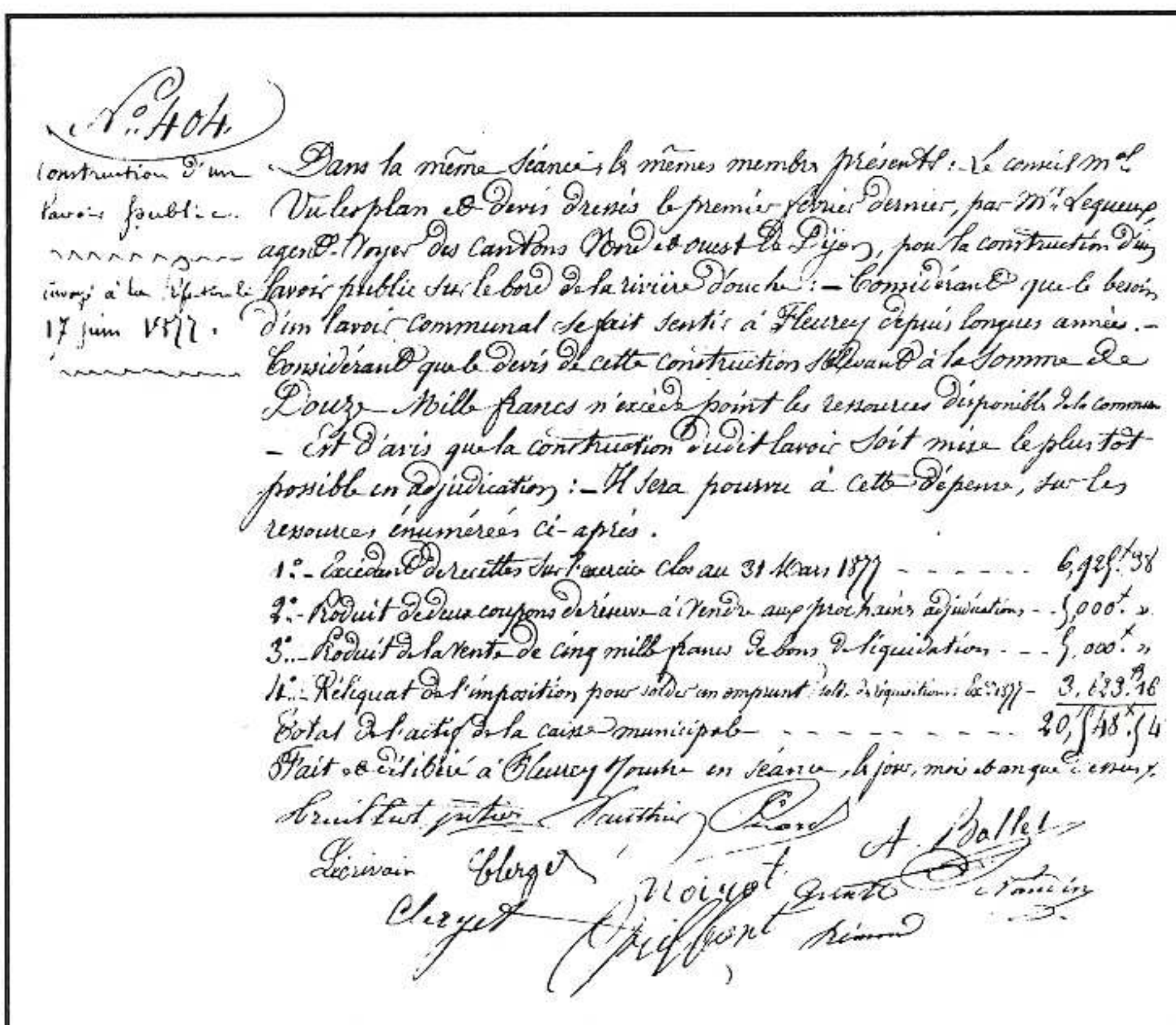
Dans les années 60, la municipalité fit le choix de transformer cet édifice devenu inutile, en une salle des fêtes qui correspondait davantage aux besoins des habitants.

C'est au 19^e siècle qu'ont été construits la plupart des lavoirs municipaux. A Fleurey, la décision fut prise en séance du conseil municipal le 13 mai 1877. Le plan est établi par Monsieur Lequeux, agent voyer, faisant office d'architecte. Entièrement alimenté par l'eau de la rivière, le lavoir doit son originalité à l'utilisation possible de quatre bassins différents qui se situent dans la partie amont ou aval du bâtiment et qui tiennent compte du niveau plus ou moins haut de l'Ouche. Les plans (1) et (2) permettent de comprendre les particularités de cette construction et expliquent les dimensions imposantes du bâtiment : 27,60 m sur 10,30 avec un bassin de 22,50 m sur 2,30 m (ou 5,20 m).

Le descriptif de l'époque est toujours d'actualité. C'est donc un édifice rectangulaire avec une toiture en "tuiles à violon" de Sombernon (tuiles encore existantes sauf en bordure) et une belle charpente en sapin, toujours apparente. Les murs sont pleins sur trois faces - sans doute pour éviter les courants d'air - et la façade, que nous voyons en descendant le village, comporte dix ouvertures cintrées qui lui confèrent une harmonie certaine. Les bancs à laver et les dalles de sol, actuellement recouverts par un solide plancher, sont en pierres de taille. Les pierres de taille, les pierres mureuses (le devis spécifiait : la pierre sera tirée en bonnes saisons et choisie dans les meilleurs bancs) et le sable proviennent des carrières du village, la chaux hydraulique des fours de Velars.

Cette décision fut adoptée par le conseil municipal le 28 juillet 1961.

A la veille de l'an 2000, le Borbeteil a décidé de consacrer quelques lignes à ce bâtiment bien ancré dans la vie du village et qui, lavoir ou salle des fêtes, a participé à son animation.



Délibération du conseil municipal du 13 mai 1877